



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19

Le Canton de Vaud ouvre la vaccination aux personnes de 50 ans et plus

Les vaccins arrivant en plus grandes quantités, le Canton de Vaud peut proposer dès aujourd'hui des prises de rendez-vous pour la vaccination des personnes nées en 1971 et avant. Pour administrer le plus rapidement possible ces doses, plusieurs nouveaux lieux seront inaugurés ces prochains jours, dont un pour la vaccination de masse, à Beaulieu, à Lausanne. En fonction dès le 19 avril, il pourra à terme réaliser quelque 16'000 injections par semaine, avec des horaires élargis.

Après les personnes de plus de 75 ans et les personnes souffrant de maladies chroniques, puis le groupe des 65 ans et plus et des personnels de santé, le Canton de Vaud propose désormais la vaccination aux deux groupes suivants :

- les personnes hébergées dans des institutions communautaires, les personnels de ces institutions, et les proches aidants vivant sous le même toit que la personne vulnérable qu'ils assistent (groupe 3),
- les résidentes et résidents du canton de 50 ans et plus (groupe 4).

Les rendez-vous peuvent être pris dès aujourd'hui, de préférence via le site <https://www.coronavax.ch>, ou en appelant le 058 715 11 00 si l'inscription par Internet n'est pas possible.

Cette possibilité est offerte aux deux groupes en raison de livraisons plus importantes des deux vaccins approuvés en Suisse, Moderna et Pfizer. Ainsi, la vitesse de vaccination s'accélère dès aujourd'hui. Pour rappel, la stratégie vaudoise est d'augmenter les capacités de vaccination des infrastructures afin de toujours coller aux quantités de vaccins mises à disposition par la Confédération.

Ouverture du centre de Beaulieu

À Lausanne, le nouveau centre de vaccination de Beaulieu, placé sous la responsabilité de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) avec le soutien de la Clinique de la Source

et du CHUV, prévu et planifié de longue date, pourra ainsi ouvrir ses portes le 19 avril. Il s'agit du plus grand centre du canton à ce jour en nombre d'injections qu'il sera possible d'administrer : environ 12'000 vaccinations par semaine dans un premier temps, quelque 16'000 par la suite, en fonction des livraisons de vaccins.

Il s'agit donc d'un outil essentiel pour augmenter considérablement le rythme de la vaccination et offrir aux résidentes et résidents vaudois qui souhaitent en bénéficier la possibilité d'être vaccinés au cours des semaines prochaines.

Situé sur le site de Beaulieu, Halles nord, entrée 16, ce centre proposera, dans un premier temps, la vaccination du lundi au samedi, de 8h à 22h, et le dimanche de 9h à 16h. L'exploitation sera assurée par du personnel en provenance en particulier de la Fondation de La Source, du CHUV, de la Haute école de santé Vaud (HESAV), de la Pharmacie internationale et de la Protection civile vaudoise.

Rappel du dispositif actuel

Le centre de vaccination de Beaulieu vient compléter l'offre vaudoise, présente sur l'entier du territoire, avec ses sept centres déjà en exploitation, à savoir l'HIB à Payerne, les EHNV à Yverdon, l'HRC à Rennaz, La Lignière à Gland, l'EHC à Morges, le CHUV à Lausanne et le Pôle santé du balcon du Jura, qui est actif depuis lundi 12 avril. À ceci se rajoute la participation d'une partie des médecins installés en cabinet qui vaccinent déjà leurs patients éligibles depuis début mars.

Prochaines ouvertures

D'autres structures de vaccination ouvriront encore leurs portes ces prochaines semaines, notamment un centre important à Montreux, au 2M2C, Av. Claude-Nobs 5, qui sera opérationnel dès le 26 avril (prises de rendez-vous dès le 19 avril), avec une capacité de quelque 4000 vaccins par semaine les quatre premières semaines, puis d'environ 8000. Il sera ouvert du lundi au samedi, de 8h à 22h, et le dimanche de 9h à 16h. Il sera également placé sous la responsabilité de l'EMCC, avec le soutien de la plateforme Quai Santé de Montreux. Viendront également compléter et renforcer ce dispositif les Pôles santé Vallée de Joux (dès le 19 avril) et Pays d'En-Haut (dès le 11 mai), le GHOL (Groupement hospitalier de l'ouest lémanique) dès le 19 avril, Unisanté (dès le 26 avril), ainsi que des pharmacies (dès le 19 avril pour les premières) et les cliniques privées Bois-Cerf et Genolier (dès le 26 avril). Ces infrastructures permettront une adéquation idéale entre les doses à disposition et les capacités de vaccination, évitant ainsi tout délai et toute forme de stocks.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 avril 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

Oliver Peters, directeur général adjoint du CHUV et chef du comité de pilotage Plan cantonal de vaccination

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite